



*La diversité des saveurs dans le cadre d'une offre alimentaire respectueuse des ressources et des écosystèmes :*

- Associer la nature aux rituels des pratiques culinaires
- Privilégier les circuits courts et la sobriété des flux
- Utiliser en priorité les produits biologiques

*Une activité économique pour tous, attachée au territoire :*

- Répondre à un besoin de restauration sur le site de Chênelet
- Contribuer à dynamiser les débouchés des producteurs bio locaux
- Diversifier l'offre de parcours dans nos structures."

Source : les 4 saisons du Chênelet - pour la santé alimentaire et la consommation responsable

Concrètement, les actions préconisées se traduisent par trois dispositifs :

• **Des ateliers de consommation responsable qui ont pour objectifs :**

- de redonner sens et valeur aux produits, en créant des synergies avec le jardin de Chênelet ;
- de faire des choses étonnantes grâce à une cuisine de la diversité ;
- de garantir l'accueil pour la confirmation de l'expérience dans la restauration ;
- de "lier l'économie de la santé et l'économie d'argent".

*"Il s'agit d'alterner des séances pratiques de cuisine, qui constitueront l'activité principale des ateliers, avec des séquences d'approfondissement et de débat".*

Des praticiens coordonneront les ateliers en donnant une place importante à l'échange afin de faciliter l'acceptation du changement par les participants et leur entourage familial.

• **Un pôle "cuisine sauvage"**

Ce pôle est l'occasion d'expérimenter les ingrédients originaux "hors champs" (orties, bourrache...) utilisés autrefois. Cette activité constitue un moyen d'associer diversité culturelle, générationnelle et écologique par un retour à l'authentique. *"C'est aussi donner un moyen supplémentaire d'être attentif au monde vivant qui nous entoure, aux richesses "biodiverses" à préserver, et c'est enfin un travail sur la mémoire, les liens à rétablir entre les générations."*

• **Une table d'hôtes**

Cette table d'hôtes, qui est destinée à l'équipe permanente, aux visiteurs du site (fournisseurs, partenaires...) et aux stagiaires, permet de consolider l'activité économique des ateliers cuisine.

Le fonctionnement des ateliers liés au pôle alimentaire doit reposer sur l'insertion de quatre demandeurs d'emploi de longue durée et sur l'apprentissage par ces derniers des métiers de la restauration et de l'agroalimentaire, ainsi que des techniques d'hygiène et de sécurité alimentaire. La mise en place des ateliers s'appuiera sur une animatrice de projet à mi-temps, un encadrant technique à mi-temps et des intervenants occasionnels (cuisiniers, nutritionnistes...).

## ➤ COMPLÉTER UN DROIT AU LOGEMENT INSUFFISANT

À l'instar des icebergs, les "écologements" sociaux représentent la partie visible d'une aventure dont la partie immergée, la plus importante, provient de l'examen des besoins des personnes en difficultés sociales.

*Aujourd'hui, l'accès à un logement nécessite des garanties parfois extravagantes, notamment des cautions portées par les parents, d'où la difficulté de trouver un logement lorsqu'on gagne le SMIC. Ainsi, la seule issue est d'accepter un logement vétuste et consommateur d'énergie à l'usage."*

Dominique Hays, coordinateur

L'aboutissement de cette démarche est la **réalisation de logements sains et à faibles charges, et parallèlement le développement de solutions techniques simples et innovantes.**

L'objectif premier est encore une fois de répondre aux besoins des plus démunis, en faisant en sorte que le confort d'usage d'un logement ne soit pas un privilège.

L'opération consiste ici à réaliser des maisons individuelles - un type d'habitat peu

recommandé au regard des problématiques de périurbanisation, mais qui se justifie dans un contexte d'action sociale qui n'a pas vocation à se développer de façon exponentielle, mais bien comme une proposition alternative pour un habitat écologique de qualité pour tous et

encourageant la mixité sociale. Concrètement, la partie construction du projet a aujourd'hui abouti à l'édification de quatre maisons ainsi qu'à la requalification d'une berçq (grange) sous la maîtrise d'ouvrage de la SCI Chênelet Habitat : des maisons écologiques à un coût de 1000 euros le mètre carré (hors foncier, dont la commune demeure propriétaire), s'approchant ainsi des coûts souhaités dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale pour la construction de logements sociaux conventionnels. Un atout non négligeable, si l'on considère en sus les estimations des charges afférentes aux logements, jugées, pour le seul poste du chauffage, de 40% inférieures à celles engendrées par un chauffage conventionnel.

Par ailleurs, deux nouveaux projets concernant l'accès au logement des personnes en difficultés sont en cours :

- L'un consiste à **impliquer le futur propriétaire dans la construction de son logement.** Ceci présentera l'avantage de réduire le coût de la main d'œuvre remplacée par une implication personnelle et par ailleurs de valoriser la personne quant à sa participation dans la construction de son logement.
- L'autre consiste à **mettre en place un système économique d'achat pour les personnes en difficulté** : la collectivité garde le foncier (évitant à la commune d'être dépossédée) et le bailleur social aménage. Un tel système permet d'écrêter le prêt pour les acheteurs et facilite ainsi l'accession à la propriété.

## HQD VERSUS HQE

La différence entre une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) et les logements Haute Qualité Durable (HQD) du Chênelet réside dans la globalité de la mise en œuvre de ce dernier projet.

Une démarche HQE se préconise en amont avec des objectifs déclinés un à un au regard des 14 cibles qui impliquent une réalisation technique inscrite dans un cahier des charges, tandis que dans le cas présent, la technique servira une démarche plus globale ancrée dans le tissu local par le développement de filières d'éco-matériaux et d'emploi. Le développement s'adapte à l'environnement local (en termes d'approvisionnement en matières premières) et ne s'effectue pas uniquement à la lecture d'un cahier des charges pré-définis. La démarche répond à une finalité sociale et pas uniquement à des enjeux constructifs et est par ailleurs reproductible par d'autres équipes sur d'autres sites après adaptation du process au territoire local.



L'atout du Chênelet repose sur l'ingéniosité et la dynamique entrepreneuriale cultivées par les créateurs, sur la capacité à créer de la plus-value à partir de "rien", par l'innovation et l'application de solutions pratiques et pragmatiques valorisant des sous-produits de l'industrie locale. Ainsi développées, les activités s'insèrent dans des niches économiques peu exploitées, dont les bénéfices reviennent au territoire. Le tout dans le respect de principes environnementaux tels que la conservation du patrimoine, la réversibilité et la maîtrise de flux...

## Un "BUSINESS MODEL" aux antipodes des logiques de la MONDIALISATION

Autant de critères qui viennent servir avant tout une vocation sociale d'après Dominique Hays :

*"La démarche principale n'est pas l'écologie. Cependant la prise en compte des problématiques environnementales est d'autant plus cruciale pour les personnes en difficulté que, dans le contexte d'une pénurie de ressources naturelles, elles seront les premières à en subir les conséquences."*

### VERTUS ENVIRONNEMENTALES DE LA RELOCALISATION DES ACTIVITÉS

La construction débute suite à l'acquisition du site du Moyecques (lieu-dit où se situe les activités du Chênelet), avec la rénovation

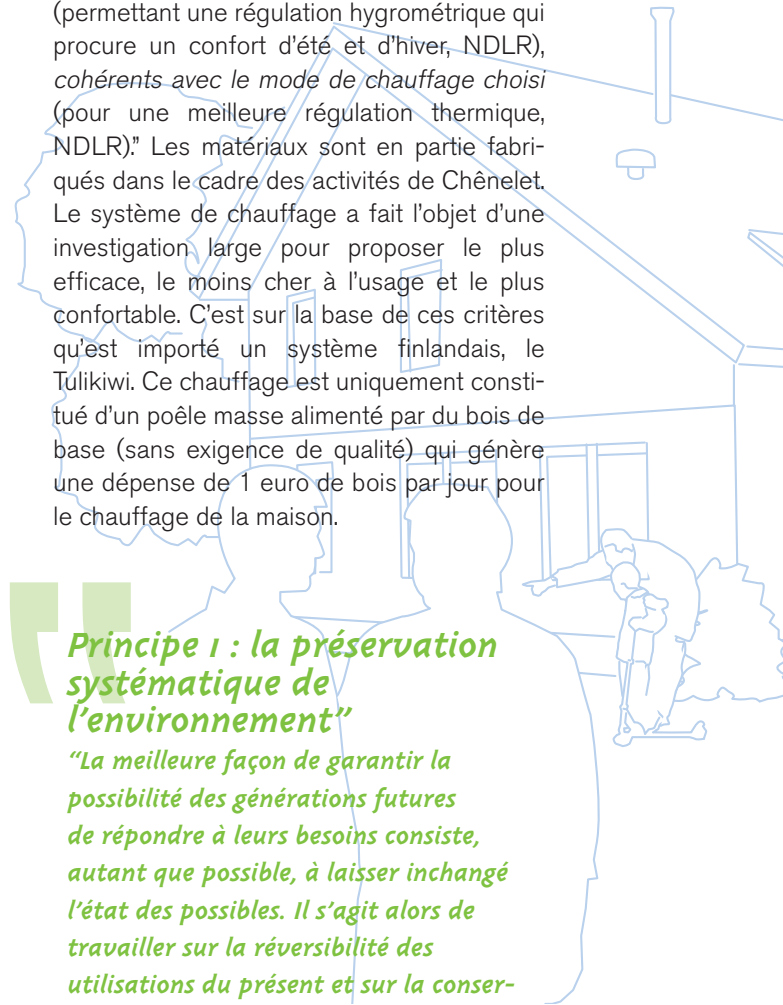
d'une bercq (grange à toit ouvert pour entreposer et sécher le foin) que les membres de l'équipe souhaitent rénover à moindre coût. Ils se sont tourné vers des méthodes traditionnelles chinoises qui mélangent la terre, la paille et l'argile. Par la suite, la conception des maisons du Chênelet s'est **inspirée de méthodes anciennes d'ici ou d'ailleurs** qui correspondent à des critères écologiques, économiques et locaux. Ces maisons proposent un niveau de confort thermique de très haute qualité et à faibles charges quotidiennes. *"Ces objectifs sont rendus possibles par une combinaison judicieuse des principaux matériaux de la construction (bois, terre*

*crue, cellulose, fermacel...), tous "respirants" (permettant une régulation hygrométrique qui procure un confort d'été et d'hiver, NDLR), cohérents avec le mode de chauffage choisi (pour une meilleure régulation thermique, NDLR)." Les matériaux sont en partie fabriqués dans le cadre des activités de Chênelet. Le système de chauffage a fait l'objet d'une investigation large pour proposer le plus efficace, le moins cher à l'usage et le plus confortable. C'est sur la base de ces critères qu'est importé un système finlandais, le Tulikiwi. Ce chauffage est uniquement constitué d'un poêle masse alimenté par du bois de base (sans exigence de qualité) qui génère une dépense de 1 euro de bois par jour pour le chauffage de la maison.*

### Principe 1 : la préservation systématique de l'environnement"

*"La meilleure façon de garantir la possibilité des générations futures de répondre à leurs besoins consiste, autant que possible, à laisser inchangé l'état des possibles. Il s'agit alors de travailler sur la réversibilité des utilisations du présent et sur la conservation/préservation systématique de l'environnement."*

Source : 15 principes pour l'action,  
Cerdid, 2001





Ce système présente l'avantage de **garantir une inertie thermique importante** : une flambée de deux heures procure un rayonnement de chaleur de vingt-quatre heures dans toute la maison. Le coût varie de 7 700 à 10 700 euros : un coût facilement rentabilisé, à la condition de réfléchir à la conception de la maison afin d'optimiser le rayonnement thermique (centraliser la source de chaleur).

La majorité des matériaux structurants sont en bois massif (fini à l'huile de lin) : le plancher cloué et les poutres confectionnées par l'assemblage de trois piliers de bois (avec pour avantage un coût moins élevé qu'un pilier de section plus large et plus longue). Autre avantage induit en terme de cycle de vie, l'utilisation du bois comme matériau de construction contribue ici à la séquestration de

25 m<sup>3</sup> de carbone ; une démarche approuvée par le Club de Rome au travers du Facteur 4 : *"Le bois est un matériau de construction étonnant (...) Soigneusement choisi, traité et entretenu, il est plus sûr et plus durable que le béton pour les utilisations les plus courantes. Sa production requiert quatre fois moins d'énergie que celle du béton. De plus, il est renouvelable, à condition de l'exploiter de manière soutenable."*

La majorité des matériaux utilisés présente l'avantage d'être manuable, ce qui facilite le transport pour la construction et économise les coûts d'installation de machines sur le chantier (les BTC sont plus légers que les blocs en béton). Le process est ainsi facilement reproductible dans un contexte d'industrie légère (économe en capitaux).

## DES FLUX MAÎTRISÉS AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

Les intrants des activités de Chênelet, qu'il s'agisse d'argile ou de bois, sont issus de produits ou sous-produits d'une activité locale. Ainsi, leur transformation (presque) sur place contribue à la **création de valeurs qui bénéficient au territoire et à sa population - dans une logique de relocalisation de l'économie**. Ceci présente la double vertu de limiter la production de déchets et l'exploitation de certaines matières

## MENTION SPÉCIALE POUR LE BLOC TERRE CRUE (BTC) ET LES PLANCHERS CLOUÉS

| Description des matériaux                                                                      | Approvisionnement au niveau local et développement de matériaux issus de sous-produits de l'industrie locale | Recherche de process économique                                                                                                                          | Technique et fabrication simple à mettre en œuvre                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Le Bloc Terre Crue</b>                                                                      |                                                                                                              |                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                            |
| Le BTC est un bloc en terre comprimée, non cuite, constituée d'un mélange d'argile et de sable | Proximité du gisement d'argile (sous-produit des carrières du Boulonnais)                                    | Pas de cuisson des blocs<br>Matière première économique car sous-produit d'une autre activité<br>Transport sur des courtes distances                     | Plus léger au transport et à la manipulation qu'un bloc de béton                                                                                                           |
| <b>Les planchers cloués</b>                                                                    |                                                                                                              |                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                            |
| Assemblage uniquement par clouage de planches de bois massif                                   | Bois de provenance locale, et revalorisé (issu de coupe d'éclaircie)                                         | Transport sur des courtes distances<br>Bois de faible section et de courte longueur, donc un bois peu demandé qui bénéficie d'une tarification favorable | En dalle comme en mur : les éléments sont pré-fabriqués en atelier et se montent rapidement sur le site, permettant des gains de temps en chantier. Installation manuable. |



premières, qui, de manière générale, sont en voie de raréfaction. Cette méthode fait ainsi appel à la notion de "boucle locale", à l'opposé de pratiques productives nécessitant des flux de matières et d'énergie extra-territoriaux. Ce système permet par ailleurs de créer de l'activité à destination d'une main d'œuvre locale, peu ou pas qualifiée.

La scierie est constituée d'une machine performante adaptée à tous les types de bois et permet une découpe fine avec un haut rendement de matière. Le bois exploité est une matière première souvent peu demandée par les autres scieries car la dimension n'est pas standard, ou provient des forêts locales peu exploitées par manque d'accessibilité. Une méthode douce, le débardage à cheval, a été développée en vue de récupérer le bois des forêts locales jusqu'alors peu ou pas exploitées, tout en participant d'une

meilleure gestion patrimoniale avec un cahier des charges scrupuleux pour la préservation de la biodiversité.

Aucun maillon de la chaîne n'est laissé au hasard dans le travail de terrain de ces explorateurs qui réévaluent continuellement leurs méthodes au vu de leurs objectifs. L'objectif prime sur la solution donnée : l'une des difficultés pour le fonctionnement de la scierie est le manque de transporteurs pour l'approvisionnement en bois. Ce secteur d'activité, bien que n'étant pas la première compétence de SPL, a cependant été renforcé afin de former des personnes en insertion dans une niche d'emploi vacant (ou métier en tension).

## Principe 10 : la consommation économe des flux et la mise en réseau des systèmes productifs

*Dans les faits le développement durable nous invite à (...) consommer mieux en réduisant à la source la pollution générée "du berceau à la tombe" par les biens productifs. (...). Les réussites d'un développement durable dépendent donc étroitement du choix effectué en amont de la "bonne" technologie (plus ou moins consommatrice d'énergie, de matière, de main d'œuvre et même d'espace) et des "bons" matériaux (utilisation des ressources naturelles ou synthétiques, recyclables ou non, renouvelables ou épuisables...)."*

Source : 15 principes pour l'action, Cerdd, 2001

| Réversibilité écologique                                                                                                                                                                                | Matériaux confortables et sains                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Cyclabilité totale : retour des composants en fin de vie à l'état d'origine, transformation des blocs abîmés en mortier, aucun déchet de chantier.</p>                                               | <p>Isolation thermique et acoustique : masse comprimée.</p> <p>Hygrométrie : la terre a une bonne capacité d'absorption et de restitution de l'humidité</p>              |
| <p>Cette matière d'œuvre est renouvelable et stocke le carbone.</p> <p>Le bois est démontable et ré-employable.</p> <p>Récupération des déchets de bois de la scierie pour le chauffage des maisons</p> | <p>Produit sain et bonne résistance au feu car de forme massive.</p> <p>Son mode d'assemblage est absolument net de nuisance (sans colle, ni produit de traitement).</p> |



## PAS À PAS, RÉEXPLORER ET REDÉCOUVRIR L'ÉVENTAIL DES POSSIBLES

Il s'agit bien ici de **reconstruire le système dans sa totalité**. Dans la pratique, cela consiste à opérer un rassemblement, ou un remembrement, des connaissances nécessaires à l'élaboration du projet et de ses différentes composantes. Les activités développées au Chênelet ne se sont pas créées en un jour. Elles sont issues d'une construction en "pas à pas" pour proposer une activité viable économiquement et conforme aux objectifs de départ.

L'atelier cuisine en cours de construction en est le reflet. Le choix de son implantation, sur le site du Chênelet, facilite les synergies avec les autres activités et structures, en particulier avec le maraîchage bio et le développement de formations au sein de Chênelet Développement. Initialement prévu comme un projet de conserverie biologique, sous la forme d'une entreprise

d'insertion, le projet se réoriente en fonction de l'analyse des risques et des faisabilités. En effet, le projet s'avérait gourmand en capitaux aux vues des installations et des exigences sanitaires.

Les partenariats sont entrepris comme un moyen privilégié de cette exploration systémique du projet. Les protagonistes de Chênelet s'appuient sur un réseau de partenaires techniques extérieurs, sur les acteurs sociaux locaux (épiceries solidaires, cuisines sociales...), les acteurs de l'agriculture bio (par le biais du Gabnor). Les risques inhérents à ce type de projet, comme l'évolution des conditions réglementaires, sont anticipés et mesurés.

*Les écomatériaux nous ont aidés à déconstruire les perceptions communes et à oser de nouvelles pratiques."*

# Portrait

**Michel Deom**  
Président Chênelet  
Développement

*Racontez-nous comment le projet a démarré...*

J'ai pour ma part une formation dans le bois ; un projet qui m'est venu alors que j'avais une forte conscience de la finitude de la Planète et des ressources naturelles. Ainsi, François Marty a apporté l'esprit d'entreprise, et moi j'y ai introduit le bois. Le collectif est un facteur clé de la réussite de nos projets.

Progressivement nous avons été amenés à travailler avec des jeunes paumés. Et nous avons découvert que travailler avec eux transformait nos relations : il en a découlé l'idée d'un chantier école.

*Expliquez-nous le lien, dans la conception du projet, entre les écomatériaux et l'insertion sociale.*

Dans un second temps, le projet s'est structuré autour des matériaux écologiques, et surtout, de notre volonté d'assurer une cohérence globale au projet : pas question qu'il soit "pollué", au sens des performances recherchées, mais aussi de l'ambition sociale. Car l'auto-construction impacte nos représentations, nos vécus, nos cultures.

Nous sommes ainsi entrés dans des modes de faire qui, s'ils sont différents, n'en restent pas moins dans le monde des possibles ; ce qui interpelle souvent nos interlocuteurs, car nous utilisons, ici dans le Pas de Calais, les mêmes techniques qu'au Mexique.

Par ailleurs, **le travail avec des matériaux non conventionnels remet en cause les perceptions communes de la solidité.**

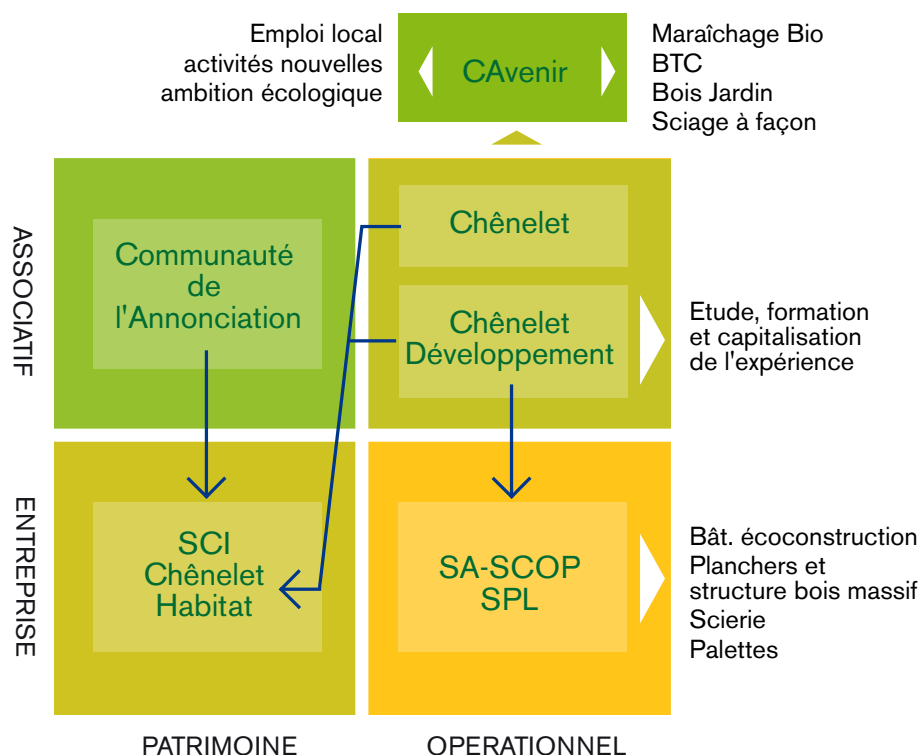
Dans une certaine mesure, les écomatériaux sont très déstabilisants car plus solides que l'on ne s'y attend, par conséquent on prend davantage de risques. Ce sont aussi des matériaux qui pardonnent davantage que les matériaux conventionnels, que l'on peut retravailler jour après jour, et qui nous confortent dans l'expérimentation, dans une certaine approche du risque qui vise à effacer des peurs.

Le projet repose sur des individus engagés et experts, chacun apportant sa part de compétences et de savoir-faire dans les différents domaines que sont l'entrepreneuriat, le social, la construction ou, parfois même, l'intelligence d'observer ce qui marche ailleurs et de le reproduire. Les structures regroupées au sein de la dynamique Chênelet sont à la fois interdépendantes dans leurs activités et indépendantes juridiquement. Chacune est "autoportée" et séparée en actif, en exploitation et en activités. Ce schéma assure la pérennité et la solidité de l'ensemble des projets.

## À l'origine du MODÈLE, une CELLULE isolée

### INTERDÉPENDANCE DES ACTIVITÉS MAIS INDÉPENDANCE JURIDIQUE

Les flèches bleues indiquent les relations des structures sous forme de prises de parts.



**L'association Chênelet** est composée d'Ateliers d'Utilité Sociale qui jalonnent les parcours d'employabilité, doublés d'un suivi administratif et social. Les activités créées s'intègrent dans des niches économiques de production de qualité : légumes bio, fabrication d'éco-matériaux...

**L'association Chênelet Développement** est la structure incubatrice des innovations. C'est également au sein de cette structure que sont employés les encadrants socio professionnels.

**La SCI Chênelet Habitat** détient l'ensemble du patrimoine lié aux activités socio-économiques de chaque structure. La SCI est également maître d'ouvrage des logements sociaux.

**La SA SPL**, au statut d'entreprise d'insertion et d'entreprise solidaire, constitue la suite du parcours d'employabilité. Elle est aussi le constructeur des logements sociaux du Chênelet.

## ➤ COMMUNAUTÉ DE VALEURS

Le système est solide, mais ne reste cependant représentatif que par les hommes et les femmes qui l'alimentent. Les forces de ce modèle proviennent d'un groupe "d'aventuriers" qui se définit comme une communauté solidaire. Le collectif est un élément essentiel de la réussite du projet Chênelet. **Les liens et la solidarité entre les personnes sont garants de la richesse des solutions proposées**, des risques pris quant à la proposition de techniques innovantes ou d'activités nouvelles.

## ➤ LE TOUT EST PLUS QUE LA SOMME DES PARTIES

Au vu de leur manière d'échanger et d'enrichir entre eux leur propre savoir-faire et questionnement, il apparaît que le modèle repose sur une méthode qui laisse une large place à l'intuition. En effet, la méthode provient en partie d'un questionnement permanent sur les besoins des personnes en difficultés à partir d'une connaissance des réalités de terrain, de leurs expériences et observations. La réponse à un problème donné ne peut ainsi être figée. Elle se construit au fur et à mesure des interrogations par une démarche "en pas à pas". La diversité des compétences sociale, entrepreneuriale et environnementale détenue par les protagonistes du Chênelet permet d'asseoir une vision complète, globale des problématiques rencontrées, et assure la cohérence des solutions. Rien n'est laissé au hasard, tout est pensé en intégrant la réversibilité écologique, la maîtrise des flux et la

soutenabilité économique par le choix d'outils et de niches économiques peu exploités... L'ensemble de ces enjeux est intégré dans le projet par un processus d'incrémentation, en proposant un modèle dont *"le tout est plus que la somme des parties"*. Par ailleurs, la structure de l'ensemble du projet Chênelet est pensée en sorte de préserver l'indépendance du système et de garantir ainsi la viabilité économique. Ainsi, l'arrêt d'un module de ce système ne mettra pas en péril l'ensemble.

## ➤ UNE GRAINE POUR DISSÉMINER

Le sentiment des protagonistes du Chênelet aujourd'hui est la solitude par rapport à leur projet et le besoin d'échange sur les pratiques et méthodes développées chez eux. Par ailleurs, ils demeurent une sorte de satellite dans le territoire et à l'extérieur par rapport à leurs activités. Ils aspirent à un partage d'expériences avec d'autres acteurs sur leur démarche et leurs activités, malgré leur implication dans différents réseaux (Cocagne, Ecohêtré, Synesi...).



# Portrait

## Dominique Hays Coordinateur du site de Chênelet

***Vous avez rejoint l'équipe des aventuriers il y a quelques années désormais. Quel regard portez-vous sur le projet Chênelet ?***

Ce qui peut surprendre mais n'en est pas moins sûr, c'est que les personnes regroupées autour du projet Chênelet ne se sont pas rencontrées sur des connivences écologiques... en fait, Chênelet, c'est tout un cortège de personnes qui sont venues, tant pour des raisons spirituelles que sociales, et qui ont développé un esprit peut être plus visionnaire sur les questions sociales... un **esprit visionnaire qui nous oblige aujourd'hui à avoir une lecture très active des approches sociétales.**

Ce qui nous fait bouger, c'est que la question de l'accès aux biens vitaux risque de ne plus être garantie pour tous : pourquoi les personnes ayant les revenus les plus faibles devraient être précisément celles qui doivent payer le plus de charges

afférentes à leur logement ? Beaucoup de choses ici sont induites d'une attention à ces personnes qui d'un point de vue écologique sont pénalisées... mais le ciment de la culture Chênelet, c'est l'Économie Sociale et Solidaire.

Par exemple, quand nous disons qu'il faut industrialiser le process, c'est parce que derrière cet objectif, c'est celui de la création de postes, de la formation de personnes qui sauront par la suite participer à une chaîne de production, que nous priorisons. Ainsi, nous démontrons **qu'il peut y avoir industrialisation de nos concepts écologiques**, comme les éco-matériaux, les jardins suspendus...

***Quel rôle jouez-vous au sein de Chênelet ?***

J'étais chez Chantier Nature, une association à vocation écologiste, quand j'ai commencé à travailler avec François Marty, qui était à l'époque "le gars qui se bouge" en matière d'insertion. On s'est auto-alimentés, on a "compagnonnés" ensemble,

***Derrière la mise en place de process industriels, des choix qui sont au service de la personne avant tout."***

et ainsi j'ai commencé un recensement des métiers émergents, dans le secteur de l'environnement, susceptibles de pouvoir s'inscrire dans un dispositif emploi-jeune. Plus tard j'ai commencé à Chênelet comme conseiller pour la mise en visibilité ; puis j'ai embrayé sur la trajectoire de l'ensemble du projet, mais sans trahir le pas à pas, l'incrémentation expérimentale qui fait notre force et qui conforte nos interlocuteurs.

Le plus déroutant pour ces derniers c'est la logique de plusieurs aventuriers au sein d'un même bateau, cette même logique qui nous a permis d'observer les raisons de l'échec de projets portés par des visionnaires : c'est le collectif, la communauté qui nous permet ici d'avancer et de mener notre cheminement autour de valeurs très actuelles.

Les nouveaux projets Chênelet résultent du transfert des savoir-faire, par le biais d'un réseau de compagnonnage entre initiatives similaires avec, par la suite peut-être, un essaimage à l'échelle nationale. C'est là l'idée, en cours de germination, d'un réseau de l'éco-construction solidaire, inspirée du réseau Cocagne, en vue de réunir localement les conditions préalables des projets de construction écologique, tout en donnant de l'activité à des formateurs et des fournisseurs de matières premières locaux. Avec, comme objectif induit, des économies d'échelles...

***Principe 9 : l'assurance de la cohérence et de la diversité de l'occupation territoriale***

***A la différence d'une approche segmentée qui encourage la concurrence et donc la multiplication des efforts et des moyens pour atteindre un même but, l'approche institutionnelle du développement durable recherche d'emblée une efficacité globale de moindre coût pour l'ensemble de la société, c'est à dire qui apporte suffisamment de moyens (humains et financiers) en évitant leur dispersion ou, au contraire, leur saturation."***

Source : 15 principes pour l'action, Cerdd, 2001

Les savoir-faire acquis dans la construction de logements écologiques à charges maîtrisées à Landrethun-le-Nord permettent aujourd'hui de poursuivre l'aventure sur d'autres sites. Les critères et enjeux sociaux, écologiques et économiques restent les mêmes, mais les acteurs qui interviennent dans le processus sont locaux : entreprises solidaires locales, structures locales d'insertion... Une deuxième opération est en cours à St Denis avec pour objectif le transfert d'expérience et le développement d'un nouveau métier, celui d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en éco-construction solidaire.

## *Perspectives - conclusion provisoire* **Vers un RESEAU de l'ÉCO-CONSTRUCTION SOLIDAIRE ?**

Les modalités de l'exportation du procédé et des techniques mis en œuvre à Landrethun-le-Nord sont aujourd'hui en cours de configuration. Une telle opération implique de former des personnes, mettre en place des partenariats... Il s'agit bien de développer le modèle, dans le respect des objectifs sociaux et écologiques.

Le modèle en cours de réflexion devrait consister à essaimer par le biais d'un réseau national d'éco-écoconstruction solidaire. Ce réseau serait composé de pôles de structures sociales et solidaires, d'artisans garants du respect des objectifs d'éco-construction solidaire ; un modèle qui présenterait l'avantage de proposer des matériaux et des gammes de maisons adaptées aux ressources locales.

Le Chênelet intervient en amont avec des critères qui assurent les conditions favorables pour la réalisation du projet selon leurs objectifs :

- construire des logements confortables et écologiques destinés en acquisition aux personnes en difficultés résidant sur le lieu du projet ;
- faciliter l'emploi des personnes issues de structures d'insertion, par la mise en place de chantiers partagés.

SPL intervient en aval en tant que constructeur pour la réalisation des logements.



## LES CONDITIONS FAVORABLES POUR L'EXPORTATION DE L'OPÉRATION

- **Choix du site et critères de sélection des futurs résidents** : favoriser la mixité (entre location et accession à la propriété) et privilégier l'accès des gens de la commune, et éviter ainsi l'apparition de banlieues "de riches" issus de territoires voisins et attirés par de nouveaux programmes immobiliers ;
- **Le type d'habitat** : logement sain, maison à vivre, économies de flux ;
- **Choix d'un bailleur classique** pour favoriser le potentiel de démultiplication de la démarche ;
- **Schéma juridique** pour l'organisation du foncier : choix du bail emphytéotique pour réduire les mensualités du prêt, soit un prêt pour l'achat de la maison dans un premier temps, suivi d'un second pour l'achat du foncier ;
- **Opération financière à taux privilégié** ;
- **Partenariat avec les habitants** (si déjà connaissance des futurs résidents) pour un aménagement approprié des maisons en fonction du contexte et des besoins locaux ;
- **Partenariat avec les structures sociales** locales en tant qu'opérateur local ;
- **Contexte de chantier partagé** entre entreprises solidaires et conventionnelles aux bénéfices des travailleurs sur le chantier. Ce contexte favorise la valorisation des compétences des personnes en insertion auprès des entreprises conventionnelles.



## CLÉS POUR LA LECTURE

*“Comment construire une activité insérante et solidaire, ayant sens pour la communauté locale, à l’heure de la “globalisation”, des dé(re)localisations et des enjeux environnementaux nouveaux auxquels les sociétés humaines sont confrontées ?”*

Critères clés pour une éco-construction en phase avec les enjeux sociaux et environnementaux actuels :

- la corrélation entre création de valeurs sociales et de produits : la notion de plus-value renvoie autant aux méthodes employées qu'aux objectifs. Elle sous-tend l'ensemble de activités au Chênelet, tout en étant associée à des enjeux au-delà des enjeux productifs. Le “mode de faire” est autant examiné que le “faire”. De cette méthode découle les autres critères :
  - indépendance économique : dynamique entrepreneuriale “à partir de rien”, et process qui “font l'économie”
  - l'utilisation des ressources locales (développement de savoir-faire utilisant des matériaux originaux valorisant les sous-produits de l'industrie locale) qu'il s'agisse de matières premières, de partenariat ou de création d'emplois.
  - préservation de l'environnement et réversibilité écologique
  - facilité de mise en œuvre : des techniques de fabrication qui ne nécessitent ni qualification particulière ni engins lourds (vers des techniques d'auto-construction ?)



## Pour aller plus loin...

### REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

En téléchargement sur [www.chenelet.org](http://www.chenelet.org) :

- **Chênelet Insertion**, guide de l'insertion socio-professionnelle
- **Chênelet Insertion**, la démarche qualité du potager du Chênelet, 2004
- **Rapports d'activités 2005 et 2006**

**Cerdd**, 15 principes pour l'action, 2001

**Patrick Viveret**, **Reconsidérer la richesse**, 2003, Éditions de l'aube

**Ernst U. Von Weizsäcker, Amory B. Lovins, L. Hunter Lovins**, **Facteur 4 - un rapport au Club de Rome**, 1997, Terre Vivante

### MERCI À...

... à Dominique Hays, François Marty et à toute l'équipe du Chênelet, pour leur accueil et leur enthousiasme à communiquer leurs enseignements.

... à Thanh Nghiem de l'Institut Angénus, qui aura (re)découvert avec nous le projet Chênelet et nous a fait part de ses réflexions.



**“Une fable autour de l'éco-construction solidaire”**

Collection “Urbanisme durable”

Une publication du Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) - 2006

Site du 11/19  
Rue de Bourgogne  
62750 Loos-en-Gohelle  
Tél : 03 21 08 52 40  
Mél : [contact@cerdd.org](mailto:contact@cerdd.org)

Direction de la publication : Emmanuel Bertin

Recherches documentaires : MRES

Rédaction : Cerdd

Crédits photographiques : Dominique Hays (Chênelet)

Maquette : Studio Poulain - Lille

Imprimé sur papier recyclé

